

RÈGLEMENT LES FOULÉES DE NANTERRE 2015

ART. 1 / ORGANISATEURS

Office municipal d'éducation physique et du sport (OMEPS) en partenariat avec l'Entente Sportive de Nanterre, le club Rathelot de la garde républicaine, le Nanterre Athlétique Club, et le soutien de la mairie de Nanterre, la direction départementale jeunesse et sports des Hauts-de-Seine, le conseil général des Hauts de Seine.

ART. 2 / PARTICIPANTS

Les Foulées de Nanterre sont des courses sur route à allure libre. Cette manifestation est ouverte à ceux né(e) avant 2007, licencié(e) ou non licencié(e) à la fédération française d'athlétisme.

ART. 3 / INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription sera adressé avant le 5 octobre, accompagné du règlement à l'ordre de l'OMEPS au service des sports, Palais des sports, 136 avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre (lundi au vendredi de 9h à 17h30). Les inscriptions se font également sur place le dimanche 11 octobre 2015 dans le parc du Chemin-de-l'Île, à partir de 8h30. Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque course. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

ART. 4 / DOSSARDS

Les dossards des préinscrits sont à retirer au stand pré-inscriptions le jour J sur présentation du coupon reçu par retour de courrier. Ils devront être placés sur le devant du maillot. Des contrôles seront effectués à différents points de passage.

ART. 5 / CLASSEMENTS & CHALLENGES

Classement général (5 km) / Classement par catégorie (1 km, 1,6 km et 5 km) / Challenge pour les groupes (centre de loisirs, associations et comités d'entreprise) / Challenge sportif (les 5 coureurs les mieux classés d'une même équipe).

Rappel : Challenge pour les groupes par course (5 arrivants minimums). Un même coureur ne pourra pas cumuler une récompense au classement général et au classement par catégorie / Challenge du meilleur déguisement de la rando roulante (parcours familiale) / Challenge de la meilleure décoration de son engin / Challenge handi valide (2,5 km).

ART. 6 / RÉCOMPENSES

Tee-shirt Coupes, médailles et lots divers pour les coureurs récompensés des différents classements et challenges. Remise des récompenses sur place. Les récompenses non récupérées resteront propriété de l'OMEPS.

ART. 7 / RAVITAILLEMENT ET LOGISTIQUE

Un ravitaillement sera assuré après chaque course. Une tente gardée servira de consigne. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident et de vol.

ART. 8 / SERVICE MÉDICAL

Il est assuré par un médecin et par la protection civile (antennes fixe et mobile).

ART. 9 / RESPONSABILITÉ

Les organisateurs sont couverts par un contrat assurance responsabilité civile. Ils se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossier et ne garantissent pas les éventuels dommages corporels (entorse...). Ils incombent aux participants de souscrire une assurance individuelle «accidents». Ils déclinent également toute responsabilité en cas de vol.

ART. 10 / ANTIDOPAGE

Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation aux Foulées de Nanterre est subordonnée à la présentation d'une licence sportive de l'année en cours ou d'un Pass Running. Pour les non-licenciés, présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition datant d'un an. Toute inscription d'un participant, sans ces documents, sera refusée par l'organisation. Cette mesure est applicable à toutes les courses pédestres.

ART. 11 / DROIT D'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser gratuitement les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion des Foulées de Nanterre 2015, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

les foulées de Nanterre

Dim. 11 Oct. 2015

Parc du chemin-de-l'Île
4 courses de 9h à 13h
90-156, avenue Hoche
92000 Nanterre

Éveils & poussins > 1 km
Benjamins & minimes > 1,6 km
Cadets-seniors > 5 km
Rando-roulante > 2,5 km
Parcours familial déguisé
Ouvertes à tous, notamment
aux personnes handicapées.



PASSION SPORT
NANTERRE



Office Municipal d'Éducation
Physique et du Sport de Nanterre
www.omeps-nanterre.fr

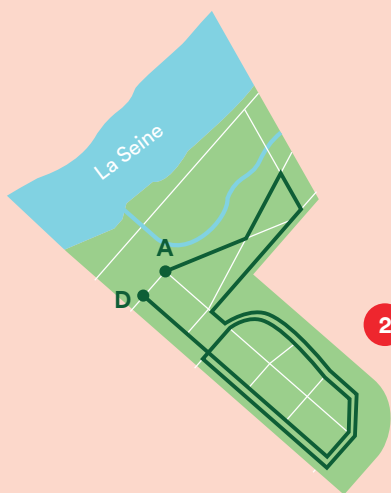
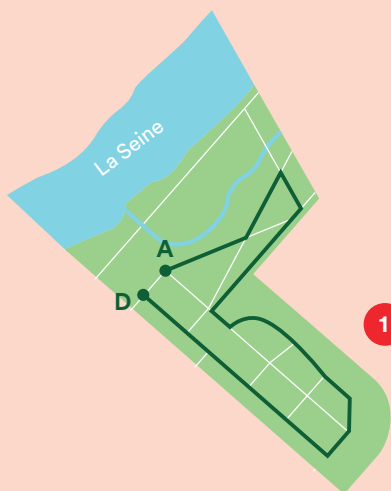


Pour venir

PARC DU CHEMIN-DE-L'ÎLE
90-156, avenue Hoche
92000 Nanterre

En voiture > autoroute A86,
sortie Nanterre-Ville,
quartier du Chemin-de-l'Île

En RER A > station Nanterre-Ville
En bus 157 > arrêt boulevard de la Seine



Programme

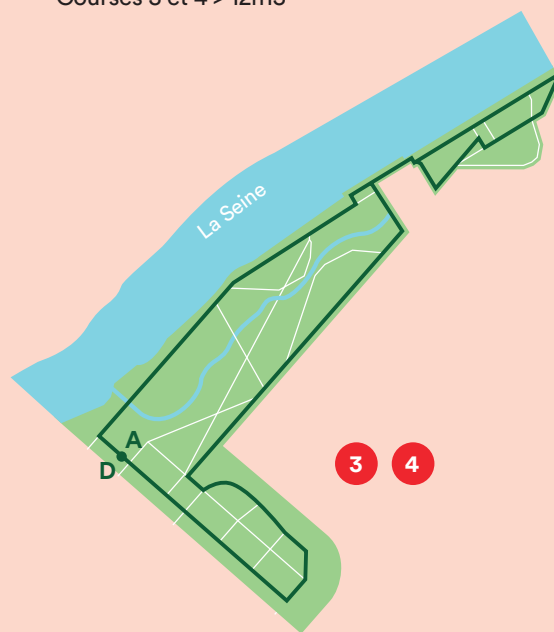
Course 1 > 10h
Éveils & poussins (2004-2008) > 1 km

Course 2 > 10h30
Benjamins & minimes (2000-2003) > 1,6 km

Course 3 > 10h50
Rando-roulante
Parcours familial déguisé > 2,5 km (1 tour)
Cette animation festive est ouverte à tous!
Pour y participer il suffit de venir déguisé avec un engin non-motorisé mais muni de roulettes et être en parfait état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité. Le groupe ou l'association qui déambulera sur l'engin le plus décoré sera primé.
Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour les mineurs et fortement conseillé pour les autres participants. Nos amis piétons sont également les bienvenus.

Course 4 > 11h30
Cadets-seniors (avant 1999) > 5 km (2 tours)

Remise des récompenses
Courses 1 et 2 > 11h
Courses 3 et 4 > 12h15



Inscription individuelle

En ligne : www.fouleesdenanterre.fr
Par courrier : Omeps Nanterre
136 av. Joliot-Curie — 92000 Nanterre
Sur place : le jour même, clôture des inscriptions 30 min. avant la course.

NOM

Prénom

Date de naissance

Homme Femme

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E-mail

N° de licence FFA

Club / Association / Centre de loisirs /
Handisport / Autre

N° Pass Running

Non licencié(e)

Je fournis un certificat médical daté de moins d'un an, de non contre indication à la course.

Mon inscription m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement des Foulées de Nanterre, consultable sur le site www.fouleesdenanterre.fr

Choix de la course

Éveils & poussins > 1 km
Droits d'engagement individuel > 2€

Benjamins & minimes > 1,6 km
Droits d'engagement individuel > 2€

Cadets-seniors > 5 km
Droits d'engagement individuel > 6€ et 8€
(préinscription et sur place)

Parcours familial déguisé / Rando-roulante > Gratuit

Solidarité

Tout en participant, vous soutiendrez une action de solidarité. Chaque coureur s'acquittera du droit d'inscription. L'argent perçu sera intégralement reversé à une association pour le financement d'un projet à caractère caritatif.

Autorisation parentale

Je soussigné(e)
autorise mon enfant

à participer aux Foulées de Nanterre du Dimanche 11 octobre 2015 et autorise l'organisateur à utiliser les images où pourrait apparaître mon enfant.

Fait à _____ le _____
signature